

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

AMENDEMENT

N ° II-AS56

présenté par

M. Delaporte, M. Aviragnet, M. Califer et M. Guedj

ARTICLE 35

ÉTAT B

Mission « Travail et emploi »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.